

ACTION SYNDICALE

Journal du Syndicat Général des Personnels du Service Public de l'Archéologie
www.cgt-culture.fr

Edito

Passerons-nous l'hiver ?

Nouvelle année, nouveau projet de loi de finance à l'Assemblée Nationale, nouveau budget pour l'Inrap. Sur ce point, les frimas ne pourraient bien ne pas être qu'hivernaux.

On savait la RAP peu efficiente, on connaissait les difficultés de comptabilité pour l'établissement, mais c'est au moment où on parle de gros sous que cela se précise.

Le sénateur Gaillard (encore lui) sonne l'alarme : l'Inrap traverse une crise de trésorerie sans précédent, clame-t-il sur les bancs du Sénat au nom de la commission des finances. Les paiements de l'établissement aujourd'hui bloqués s'élèvent à 6 millions d'€. L'Inrap a déjà reçu du ministère de la Culture 10 millions d'€ au premier semestre 2010, puis a encore reçu une rallonge de 2 millions au deuxième trimestre et en attend une autre de 3 millions avant la fin de l'année.

A défaut de solutions, le rapport Gaillard précise que, faute de subventionnement des ministères, le scénario le pire « *impliquerait une amputation drastique (de l'ordre de 40 %) des moyens, que l'Inrap juge incompatible avec la politique de prescription actuellement conduite et l'amélioration des délais d'intervention* ».

Dans ce contexte de financement inadapté, d'attaques tout azimut, de précarisation généralisée, l'action des agents qui ont investi la Direction Générale de l'Administration de la Fonction Publique (lire p 3) prend tout son sens :

le sens d'une lutte permanente pour la pérennité de nos missions et de nos emplois.

Le 7 décembre, au Conseil d'administration, Philippe Bélaval, directeur général des Patrimoines a assuré que pour améliorer les sources de financement public de l'Inrap, l'abondement ministériel et la voie parlementaire seraient engagés dès la fin de l'année 2010 pour permettre à l'Inrap d'assurer ses missions en 2011.

Au cours des débats parlementaires au Sénat sur le projet de loi de finances 2011, le sénateur Gaillard n'y a pas été par quatre chemins dans son rapport (16 novembre 2010) présenté au nom de la commission des finances : « L'institut traverse en effet, depuis l'été, une crise de trésorerie sans précédent, tant par son intensité que par sa durée. ». Il a été évoqué la pérennité de l'Institut pour l'année 2011.

En pareille circonstance, les personnels attendent du ministre un engagement fort pour assurer la pérennité du financement, des missions et des emplois de l'Inrap, élément essentiel du service public de l'archéologie.

Menace sur la pérennité de l'Inrap

► Le rapport Gaillard précise : « L'INRAP indique néanmoins que « l'effort exceptionnel consenti ne suffira pas à redresser les comptes de l'institut, qui abordera l'année 2011 dans des conditions qui menacent sa pérennité et le bon déroulement de l'activité archéologique, si une réforme de la redevance d'archéologie préventive et de la gouvernance du système n'est pas mise en oeuvre rapidement et si une recapitalisation de l'INRAP et du FNAP n'intervient pas à brève échéance ». Les hypothèses **les plus prudentes** de construction du budget de l'INRAP prévoient un niveau de financement du secteur non lucratif de 46,7 millions d'euros, soit le montant de la part RAP affectée à l'INRAP attendu pour 2010, en l'absence de la reconduction de la subvention exceptionnelle du ministère. Ce scénario impliquerait une amputation drastique (de l'ordre de 40 %) des moyens, que l'INRAP juge incompatible avec la politique de prescription actuellement conduite et l'amélioration des **délais d'intervention**. »

ET les personnels ?

► Sans financement suffisant, ce sont bien les personnels les plus précaires qui pourraient faire les frais de toute cette politique de précarité financière.

Seule une allocation de moyens suffisants permettra à l'Inrap de garantir ses missions pour l'année 2011. Il est temps que le ministère tire les conséquences de la loi de 2003 car il n'y a pas que le financement qui pose problème...

Le FNAP ou l'indispensable mutualisation du service public

► Autre conséquence directe de la déficience de Rap, la mutualisation des fonds pour les aménageurs sociaux. Aujourd'hui, le FNAP (fonds national d'archéologie préventive) est exsangue. Or il ne peut exister de service public sans péréquation.

L'Inrap est un établissement public encore jeune ; l'Etat doit l'aider dans sa croissance, abonder aux fonds de l'Institut en cas de nécessité et travailler à des solutions pérennes qui permettent de concilier la protection du patrimoine, la recherche archéologique et l'aménagement du territoire.

Lundi 29 : réunion de négociation suite au préavis de grève, le ministère rassure et espère !

► Les organisations syndicales ont été reçues par la conseillère sociale du Ministre, accompagnée de la Direction générale des Patrimoines, du Secrétariat général du Ministère de la Culture et de la Direction générale de l'Inrap. Au cours de cette réunion le Ministère a admis la gravité de la situation et a produit un communiqué à l'issue de celle-ci. Il a indiqué que tous les scénarii budgétaires ont été envisagés, de la reconduction du budget primitif 2010 en 2011 à une diminution d'allocations de moyens en refusant de rentrer plus dans les détails.

► Le Ministère « **espère un engagement fort du Parlement** » pour assurer la pérennité du financement public de l'archéologie préventive et de l'Inrap. En conclusion, le Ministère de la Culture « **rassure et espère** ». Concernant le CDA, le Ministère refuse le retrait et le moratoire (arrêt des recrutements sous contrat d'activité) du CDA. Et c'est historique, il s'engage à ne plus conclure de CDA de moins d'un mois !!! En attendant, nous devons rester vigilants sur les autres questions. Le cabinet de la Culture s'est engagé à recevoir les organisations syndicales pour une réunion, après les arbitrages interministériels de cette semaine, sur le financement public de l'archéologie préventive et notamment de l'Inrap.

L'insuffisance de la RAP

Le rapport précise « Ce besoin structurel se trouve aggravé, en 2010, par une **baisse importante du rendement de la redevance d'archéologie préventive (RAP)**. Ce rendement atteint, fin octobre, un niveau très inférieur aux prévisions, soit 50,5 millions d'euros contre 65,6 millions d'euros attendus en rythme linéaire. Il se situe également à un niveau inférieur de 3,6 millions d'euros à celui réalisé en octobre 2009 en dépit de

l'augmentation du taux applicable depuis le 1^{er} janvier 2010 à la « filière DDE ». »

► C'est bien le ministère de la Culture qui a créé en 2003 la RAP avec des exonérations importantes et pas toujours légales, que nous avons toujours dénoncées. L'Etat (Bercy) est dans l'incapacité de mesurer aujourd'hui ces exonérations ou dépenses fiscales. A ces dernières, s'ajoute le manque de personnels dans les services de l'Etat (DRAC et DDE) en charge de la RAP. Le sous effectif actuel dans les services de l'Etat est la conséquence des politiques menées par les différents gouvernements depuis plusieurs années. Les 80 millions d'euros escomptés de RAP n'ont jamais été atteints.

► La première conséquence a été une allocation insuffisante des moyens dévolus au diagnostic, à la recherche et à la valorisation.

Le droit à la carrière pour tous

Inrap

La journée du 30 novembre qui fait suite aux journées d'action des 12 et 13 octobre et du 4 novembre a permis de franchir un nouveau palier dans la construction de la lutte contre le CDA et la précarité. Le Ministère de la Culture demeure un laboratoire de la précarité, peut-il rester le seul interlocuteur sur des sujets aussi fondamentaux que la question du CDA ?

L'Inrap : « une poche » d'ultra-précarité

► Mardi 30 : journée d'actions et de grève

En régions, les agents se sont réunis en AG et ont exprimé leur solidarité avec les agents précaires ainsi que leur inquiétude quant à la situation de l'établissement (financement, allocation de moyens pour l'année 2011) (Cf communiqués des régions ci-joint).

► A Paris, à l'initiative de l'intersyndicale et malgré les conditions climatiques, 150 agents permanents comme précaires, de toutes les régions, ont envahi la DGAFP (**Direction générale de l'Administration de la Fonction Publique**), rue de Reuilly. Une délégation d'une vingtaine d'agents et de leurs représentants a été reçue par le directeur général de la Fonction publique, Jean-François Verdier, et son équipe.

► Monsieur Verdier a écouté attentivement les nombreux témoignages des agents en CDA et pris la mesure de la situation.

► Il a également réaffirmé la volonté du Président de la République ainsi que du gouvernement de lutter contre la précarité au sein de la fonction publique. A cet effet, il a précisé que des négociations sur cette question commençaient, dès le début de l'année 2011,

La poche envahit la DGAFP

entre le gouvernement et les organisations syndicales de la Fonction publique.

► Il s'est engagé à rendre compte auprès du cabinet de la Fonction publique des débats et des échanges avec les agents de l'Inrap et à faire remonter les exigences des organisations syndicales d'arrêt des recrutements sous CDA. Étant entendu que le cabinet de la Fonction publique prenait l'attache du cabinet Culture.

► Les personnels et leurs représentants, forts de cette première entrevue, toujours mobilisés et déterminés malgré le froid, se sont rendus 3 rue de Valois. Ils ont demandé à être reçus par le cabinet du Ministre de la Culture.

► Les organisations syndicales ont été reçues à 19h30 par la conseillère sociale et la Direction générale du Patrimoine.

► La conseillère sociale a annoncé que la question du CDA serait réexaminée dans le cadre des négociations sur les non titulaires et la précarité dans la Fonction publique. Elle a ajouté qu'une réunion avec les organisations syndicales et les cabinets de la Fonction publique et de la Culture se tiendrait la semaine du 6 décembre sur cette question. A suivre.

Repyramidage : à l'image du reste...

► Depuis le 15 octobre, la direction de l'Inrap a connaissance de la liste des agents de catégorie 2 de la filière scientifique et technique que la sous-commission de requalification souhaite auditionnée dans le cadre du dispositif général. Ces auditions qui ont eu lieu le 30 novembre, devaient permettre aux agents de lever, certains litiges sur l'invalidation par leurs chefs de service des activités de catégories supérieures déclarées ou certaines ambiguïtés dans leurs déclarations.

► Les organisations syndicales avaient obtenues de la direction que chaque agent recevrait au moins 15 jours à l'avance une convocation écrite explicitant précisément les motifs de la convocation et donc sur quoi la sous-commission demandait des précisions. Ces informations devaient permettre à chaque agent de préparer sereinement son audition notamment en réunissant éventuellement de la documentation (photocopies de rapport, attestations de RO,...).

► Problème : Les convocations, qui concernaient quelques dizaines d'agents selon la DRH, sont parties du siège le mercredi 24 novembre...ne laissant donc qu'un week-end aux agents pour préparer leur audition, bonjour le stress !

► Dans un courrier adressé au DG avec copie au cabinet du Ministre, la CGT a pointé ce dysfonctionnement et exigé que la sous-commission soit informée de cette situation avant le début des auditions, afin que les agents ne soient pas tenus responsable d'un manque de préparation éventuel. Dans sa réponse, le DG, tout en ne médisant pas d'éloges vis-à-vis de ses services, a accédé à cette requête...



Décembre 2010

Le Droit des agents

La formation : un investissement lourd et essentiel

Lors du CTP C du 9 novembre 2010, le bilan de la formation 2009 a été examiné. Le projet de plan formation 2011 passera pour avis au CTP en ... 2011, c'est dire que la formation apparaît comme une priorité aux yeux de notre Direction.

Bilan formation 2009

Une augmentation due à Carlson ?

► La présentation du bilan est satisfaisante dans sa forme mais le bilan est loin du prévisionnel qui était déjà bien en deçà des besoins.

► Le budget réalisé est bien inférieur au budget prévisionnel (71%). Par rapport à la masse salariale la faible augmentation (de 3,18% à 3,28%) semble surtout due à la très forte progression des frais de transports et d'hébergement (+60%, Carlson ???).

► Le pourcentage consacré à la formation reste de toute façon en deçà de la moyenne du ministère de la Culture (4,8%).

Du mieux dans le nombre d'agents formés

► Le nombre de stagiaires et d'agents formés est en progression et la durée moyenne des stages retrouve son niveau antérieur à 2008 avec 2,7 jours contre 1,4 jours (2008).

Toujours pas assez de formation pour les techniciens dans le domaine des « métiers de la culture »

► En ce qui concerne les domaines de formation, la CGT note une amélioration dans le domaine « métiers de la culture » avec un taux de réalisation à 71% mais elle déplore que les formations qui n'ont pas eu lieu sont celles qui s'adressaient particulièrement aux techniciens (post-fouille, dessin d'objets, illustrateur, ...), ce qui va à l'encontre de la note sur la diversification des tâches.

Et le SGA dans tout ça ?

► En revanche le domaine « outils de gestion » dépasse son budget prévisionnel alors même qu'il ne prend pas en compte les formations SGA qui n'apparaissent pas dans le bilan.

► Le domaine « droit, gestion, communication » est lui sous-réalisé (32%) et les stages les plus touchés sont ceux qui concernent la communication scientifique (conférence scientifique) et la valorisation vers le grand public (communiquer au grand public).

L'informatique et le « management » : parents pauvres de la formation en 2009

► Le domaine informatique, pourtant ordinairement bien représenté, n'a été réalisé qu'à 32% ainsi que la formation « management ». Les besoins dans ce domaine sont pourtant particulièrement pressants.

► Hygiène et sécurité : peut mieux faire

Dans le domaine hygiène et sécurité, le nombre de sauveteurs et secouristes du travail est toujours insuffisant.

► La CGT réaffirme que l'Inrap doit fixer des objectifs en pourcentage ; en-dessous de 25%, les interrégions doivent faire de gros efforts pour motiver les personnels à passer le brevet (y compris au siège), il en va de même pour les CACES.

Le DIF (droit individuel à la formation) va-t-il décoller un jour ?

► L'augmentation de demandes individuelles montre que le plan de formation ne correspond pas aux besoins. La CGT demande à nouveau que les instances locales soient consultées sur le recensement des besoins.

► La CGT remarque qu'il n'est fait aucune allusion au DIF dans le bilan alors que le dispositif devrait commencer à fonctionner. De la même manière, la CGT déplore qu'il n'y ait pas plus d'informations sur la VAE.

Bulletin d'adhésion au SGPA CGT

Décembre 2010

Nom : Prénom :

Adresse : Région :

Tel : Email : INRAP SRA Autre :

A retourner à CGT-Culture, 12, rue de Louvois, 75002 PARIS - email : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : <http://www.cgt-culture.fr>